

Emplois et territoires : l'hypercentralité fonctionnelle de Paris, un atout pour l'Île-de-France ?

Lise Bourdeau-Lepage et Élisabeth Tovar

Et si l'atout de Paris dans la compétition entre métropoles globales était la concentration spatiale en son cœur de fonctions économiques stratégiques ? Constatant l'hypercentralité fonctionnelle de la métropole parisienne, Lise Bourdeau-Lepage et Élisabeth Tovar s'interrogent sur les effets sociaux et économiques de la politique de localisation des emplois.

Avec la révolution informationnelle, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'avènement de la proximité virtuelle¹ ont rendu possible la déconnexion spatiale des fonctions économiques² des entreprises (cf. tableau 1). De même qu'à l'échelle mondiale la géographie de la production économique a connu de grands bouleversements, cette nouvelle réalité a modifié la place des villes dans l'économie mondiale et a affecté jusqu'à leur structure spatiale interne. Pour une métropole comme Paris, cela questionne l'existence et les formes d'une nouvelle division fonctionnelle du travail dans le territoire métropolitain.

Tableau 1. Les fonctions métropolitaines et non métropolitaines dans la nomenclature des 15 fonctions d'entreprise de l'Insee (2009)

Fonctions non métropolitaines	Fonctions métropolitaines
1. Agriculture et pêche	11. Conception – recherche
2. Bâtiment et travaux publics	12. Prestations intellectuelles
3. Fabrication	13. Gestion
4. Transports – logistique	14. Culture – loisirs
5. Entretien – réparation	15. Commerce inter-entreprises
6. Distribution	
7. Services de proximité	
8. Éducation – formation	
9. Santé et action sociale	
10. Administration publique	

¹ La proximité virtuelle est le fait de pouvoir être très proche de quelqu'un ou d'un service tout en étant géographiquement éloigné et sans avoir besoin de se déplacer pour interagir instantanément (Bourdeau-Lepage et Huriot 2009).

² Les fonctions d'entreprise sont transversales aux secteurs d'activité. Cette analyse fonctionnelle des emplois renvoie à l'analyse des fonctions remplies par les actifs qui résultent de la profession qu'ils occupent. Ainsi, un ingénieur de recherche peut exercer la même fonction de conception dans une entreprise industrielle, dans un établissement de recherche (public ou privé) ou dans une société de services. L'analyse fonctionnelle a donc l'avantage de s'affranchir des choix d'organisation interne des entreprises. Parmi ces fonctions, l'Insee identifie cinq fonctions dites *métropolitaines* qui correspondent à des tâches stratégiques, de décision ou fortement innovantes situées dans le haut de la hiérarchie des emplois (Insee 2009).

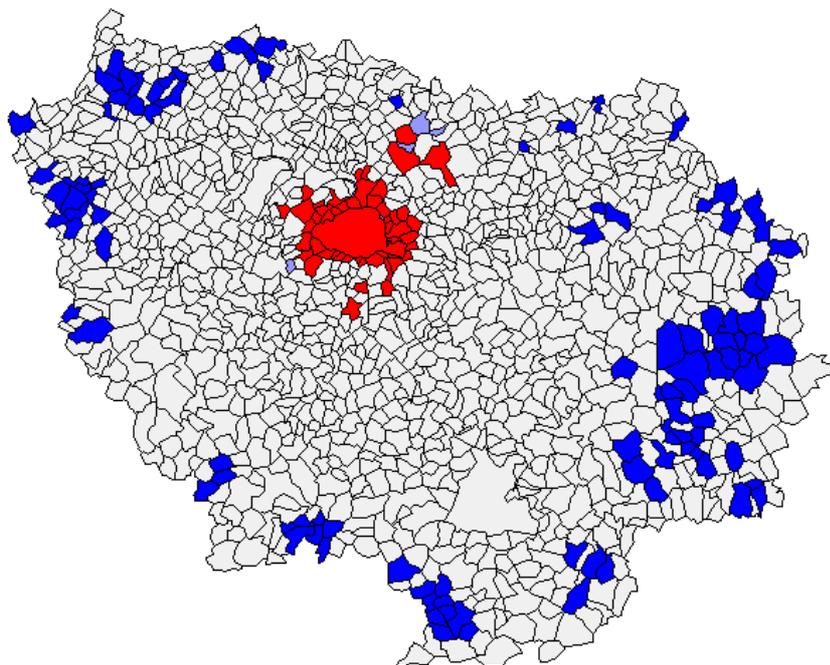
Quelle opposition centre–périphérique dans la métropole francilienne ?

Mesurer la division spatiale du travail à partir des fonctions économiques exercées dans les entreprises dévoile une structure qui contraste avec l'image convenue d'une Île-de-France où le centre concentrerait les emplois de décision et de conception, alors que les tâches de production et d'exécution seraient rejetées en périphérie.

Au vu d'une étude sur l'inégalité de la distribution des fonctions économiques menée à l'échelle communale en Île-de-France, l'hypothèse d'une opposition entre un centre métropolitain et une périphérie opérationnelle ne tient pas. Cela ne signifie pas, pour autant, qu'il n'existe pas de profondes asymétries entre centre et périphérie dans la répartition des fonctions d'entreprise au sein de la métropole francilienne. Elles sont simplement d'une autre nature.

Elles opposent Paris et sa proche banlieue, bien plus dotées en emplois, au reste de la région Île-de-France (communes en rouge sur les cartes 1 et 2), et ce tout autant pour les emplois « métropolitains » que pour les emplois « non métropolitains ».

Carte 1 : Fonctions métropolitaines



Légende :

 Cluster Haut/Haut (HH) : communes fortement dotées dans la fonction d'entreprise entourées par des communes également fortement dotées dans cette même fonction

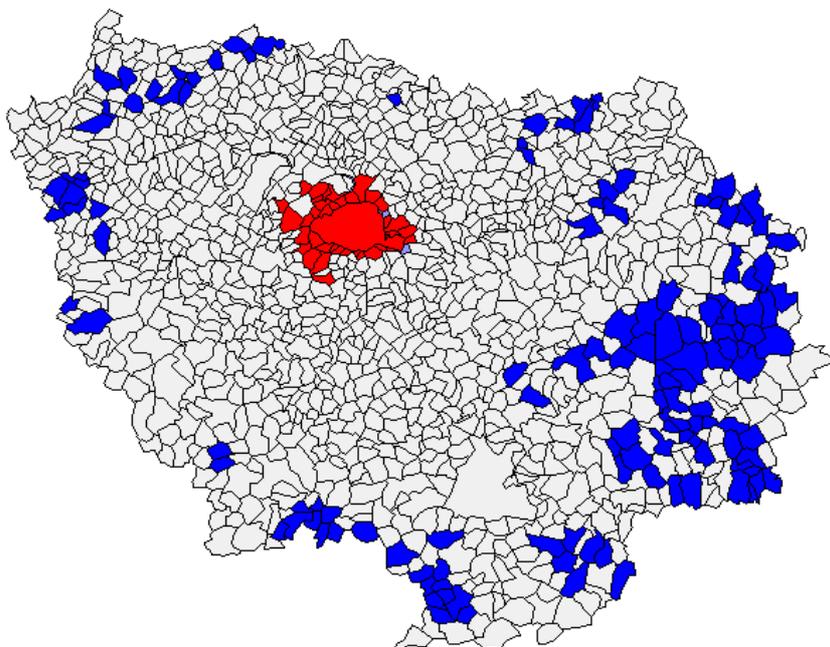
 Cluster Bas/Bas (bb) : communes faiblement dotées dans la fonction d'entreprise entourées par des communes également faiblement dotées dans cette même fonction

 Îlot Bas/Haut (bH) : communes faiblement dotées dans la fonction d'entreprise entourées par des communes fortement dotées dans cette même fonction

 Îlot Haut/Bas (Hb) : communes fortement dotées dans la fonction d'entreprise entourées par des communes faiblement dotées dans cette même fonction

 Autres : association spatiale statistiquement non significative (à 1 %)

Carte 2 : Fonctions non métropolitaines



Source : Insee 2009 (Emplois au lieu de travail). Cartes réalisées à l'aide du logiciel GeoDa (Anselin, Syabri et Kho 2006).

Tous les actifs se rencontrent mais certains plus que d'autres

Toutefois, à l'échelle des communes, la division fonctionnelle des emplois est asymétrique : les actifs exerçant différentes fonctions n'ont pas la même probabilité de se rencontrer³. Les actifs occupant des fonctions métropolitaines ont une forte probabilité de côtoyer des actifs occupant des fonctions non-métropolitaines (58 %). Par contre, les chances pour des actifs de fonctions non-métropolitaines de rencontrer des actifs de fonctions métropolitaines sont nettement plus faibles, leur probabilité de rencontre étant seulement de 35 %.

Tableau 2. Probabilités d'interaction fonctionnelle des emplois en Île-de-France en 2007

Probabilité de rencontre	Actifs occupant une fonction métropolitaine	Actifs occupant une fonction non métropolitaine
Actifs occupant une fonction métropolitaine	42 %	58 %
Actifs occupant une fonction non métropolitaine	35 %	65 %

Source : Insee (Recensement de la population). Calculs réalisés sur Segregation.mbx (Apparicio *et al.* 2008).

Ce résultat est dû à la fois au fait qu'il y a globalement plus d'actifs dans les fonctions non-métropolitaines mais aussi au fait que les fonctions métropolitaines sont plus que proportionnellement représentées dans le cœur de la région francilienne. En parallèle, les emplois métropolitains sont particulièrement peu présents hors du cœur de la région, où les actifs travaillant dans les fonctions non-métropolitaines se retrouvent entre eux.

Cette asymétrie dans les probabilités de rencontre d'actifs situés aux extrêmes de la hiérarchie fonctionnelle fait écho à la ségrégation résidentielle des groupes sociaux dans l'espace urbain. On y observait que les pauvres n'ont que de très faibles chances de côtoyer des riches dans leurs communes de résidence, l'inverse n'étant pas vrai.

Face à ces constats, la question de l'action publique se pose et plusieurs logiques d'aménagement du territoire peuvent être envisagées.

Trois perspectives pour la localisation des emplois en Île-de-France

Dans la compétition entre métropoles globales, les activités de décision, de contrôle et de création sont un des éléments clefs de la performance économique, du rang et du devenir de chacune de ces villes, têtes de réseau de l'économie mondialisée. Dans cet archipel urbain, chaque ville présente une combinaison d'atouts qui lui est propre, attirant des firmes multinationales différentes qui profitent de ces caractéristiques (Bourdeau-Lepage 2010). Selon le récent classement de la Fondation Mori intitulé *Global Inner-City Power Index 2010* (Fondation Mori 2011), Paris se classe au premier rang des métropoles globales. Ce résultat contraste avec sa surface urbaine la plus ramassée parmi les villes entrant dans le classement⁴, ce qui fait écho au résultat de la forte concentration des emplois franciliens au sein du territoire de la métropole parisienne.

³ Ce que mesurent les indicateurs d'exposition. L'indicateur d'exposition uni-groupe *FPF* (Bell 1954) exprime la probabilité qu'un actif employé dans une fonction donnée *F* partage son unité spatiale de travail avec un actif occupant la même fonction (White 1986). L'indicateur d'exposition inter-groupe *FPG* exprime, quant à lui, la probabilité qu'un actif dans la fonction *F* partage son unité spatiale de travail avec un actif dans une autre fonction *G*. Ils varient de 0 à 1 ; la valeur maximale signifie qu'aucun des actifs employés dans la fonction *F* ne pourra rencontrer, dans les unités spatiales où il travaille, d'actif employé dans la même fonction *F* (respectivement, une autre fonction *G*).

⁴ New York, Tokyo, Londres, Singapour, Séoul, Hong Kong et Shanghai.

Face à la montée des villes d'Asie du Sud-Est, cette hypercentralité fonctionnelle pourrait être présentée comme le meilleur atout de Paris pour tenir son rang parmi les métropoles globales et les politiques publiques locales de l'emploi devraient s'inscrire dans ce cadre.

On pourrait, au contraire, plaider pour la déconcentration des fonctions métropolitaines au sein des communes franciliennes). Si l'on adopte plutôt le prisme du bien-être des actifs ou de la mixité sociale au sein des entreprises, cela permettrait de produire une métropole plus équilibrée. En effet, le monocentrisme fonctionnel a *a priori* des conséquences sur le bien-être des travailleurs : il implique notamment d'importantes inégalités en termes de logement et de temps de transport. C'est le cas des populations les moins qualifiées localisées loin du cœur de la région, mais cela concerne plus largement tous les actifs.

Enfin, on pourrait chercher à transposer aux emplois les débats sur la mixité sociale et considérer qu'il faudrait imposer un minimum d'emplois métropolitains et un minimum d'emplois non métropolitains par territoire – par exemple, en jouant sur la destination des sols ou les règles d'urbanisme, les bâtiments n'étant pas les mêmes pour accueillir chacune des fonctions. Si l'on adoptait cette position, cela impliquerait, là aussi, une politique volontariste de redéploiement des fonctions entre communes périphériques et communes centrales, ainsi qu'une attention particulière portée à la composition de la main-d'œuvre au cœur même de la région.

Trancher entre ces trois orientations suppose de faire des choix stratégiques sur l'articulation entre le développement économique et le développement urbain de la métropole. Cela implique aussi des processus de décision publique innovants concernant la territorialisation des politiques économiques.

Bibliographie

- Anselin, L. 1995. « Local indicators of spatial association – LISA », *Geographical Analysis*, vol. 27, p. 93-115.
- Apparicio, P., Petkevitch, V. et Charron, M. 2008. « Calcul d'indices de ségrégation : une application C#.net dédiée au calcul des indices de ségrégation résidentielle », *Cybergeo: European Journal of Geography*, Systèmes, Modélisation, Géostatistiques, article 414, URL : <http://cybergeo.revues.org/16443>, consulté le 11 décembre 2012.
- Bourdeau-Lepage, L. et Huriot, J.-M. 2009. « Proximités et interactions : une reformulation », *Géographie, économie, société*, vol. 11, p. 233-249.
- Bourdeau-Lepage, L. 2010. « Paris, une île en France dans l'archipel des métropoles », in Gilli, F. (dir.), *Paris, Métropole dans le monde*, à paraître.
- Insee. 2009. *Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines*.
- Fondation Mori. 2011. *Global Power Inner-City Index 2010. Research of the "inner city" in the eight cities*, Tokyo : Mori Foundation. Consultable ici : http://issuu.com/morimemorialfoundation/docs/gpici2010_eng_sample?mode=embed&layout=http%3A%2F%2Fskin.issuu.com%2Fv%2Fflight%2Flayout.xml&showFlipBtn=true.
- Hidalgo, A. et Mansat, P. 2012. « Paris, une métropole au défi de l'intelligence collective », *Métropolitiques*, 10 décembre. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Paris-une-metropole-au-defi-de-l.html>, consulté le 11 décembre 2012.
- Padeiro, M. 2011. « État et foncier : quand les rocade du Grand Paris tournent autour des questions », *Métropolitiques*, 5 janvier. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Etat-et-foncier-quand-les-rocade.html>, consulté le 11 décembre 2012.

Lise Bourdeau-Lepage est professeure de géographie à l'université Jean Moulin Lyon-3. Chercheuse à l'UMR Environnement, ville, société (CRGA – Centre de recherches en géographie et aménagement), elle mène des recherches en géographie et économie urbaine. Ses travaux, dans une optique pluridisciplinaire, portent sur les processus de recomposition et de croissance des villes (formes urbaines, localisations résidentielles, étalement urbain, mégapolisation, ségrégation socio-spatiale) et sur la métropolisation (place des villes dans le monde, rôle des métropoles dans l'histoire), en lien avec la question du développement durable. Elle s'intéresse actuellement aux inégalités socio-spatiales en ville, à la mesure du bien-être des individus et à la place de la nature en ville. Elle a notamment publié *Regards sur la ville* chez Anthropos (2012), *Repenser la ville* (2011) et *Économie des villes contemporaines* chez Economica (2009 avec Jean-Marie Huriot). Elle est membre du comité scientifique de la *Revue d'économie régionale et urbaine* et co-dirige une rubrique récurrente dans la revue *Géographie, économie et société*.

Élisabeth Tovar est maître de conférences en économie à l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense et chercheuse au sein de l'UMR 7235 EconomiX. Elle conduit des recherches en économie urbaine. Ses travaux portent sur la ségrégation urbaine et la justice spatiale. Ses terrains d'étude privilégiés sont l'Île-de-France et le Grand Lyon. Elle a notamment édité le numéro spécial de la *Revue d'économie régionale et urbaine* intitulé « Ségrégation urbaine et accès à l'emploi » et publié « Ville et ségrégation, une illustration à la lumière des capacités. Le cas de Paris et sa petite couronne » en 2012 dans *Regards sur la ville*. Elle est actuellement secrétaire de rédaction de la *Revue d'économie régionale et urbaine*.

Pour citer cet article :

Lise Bourdeau-Lepage & Élisabeth Tovar, « Emplois et territoires : l'hypercentralité fonctionnelle de Paris, un atout pour l'Île-de-France ? », *Métropolitiques*, 17 décembre 2012.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Emplois-et-territoires-1.html>.